

DEMANDE D'AUTORISATION DE RACCORDEMENT AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

COORDONNEES DU DEMANDEUR (MAITRE D'OUVRAGE)

Nom :

Adresse :

Tél. : Fax :

Courriel :

En ma qualité de Maître d'Ouvrage, je souhaite raccorder le projet suivant au réseau d'assainissement collectif :

Nature du projet :

Adresse :

ouvrage de raccordement existant / raccordement à créer (remplir fiche technique ci-après)

Raccordement : d'un réseau neuf sous voirie* / d'un bâtiment sur collecteur public
et/ou de logements sur collecteur public (nbre de branchements :

*si raccordement d'un réseau neuf, indiquer le débit de pointe eaux usées :

Nom du maitre d'œuvre :

Adresse :

Tél. : Fax : Courriel :

Nom de l'entreprise qui réalise les travaux :

Adresse :

Tél. : Fax : Courriel :

Date prévisionnelle de réalisation du raccordement :



Communauté d'Agglomération

Lens-Liévin

TRAITEMENT DES EAUX PLUVIALES

Surface totale du projet :

Solutions techniques retenues pour le traitement des eaux pluviales :

.....
.....

En cas d'impossibilité de rejet en milieu naturel direct ou d'insuffisance de capacité d'infiltration dans le sous-sol (*fournir impérativement une étude géotechnique relative à la capacité d'infiltration*)

- débit maxi rejeté au réseau d'assainissement (l/s) :

- solution technique retenue pour réguler le rejet des eaux pluviales :

.....
.....

☞ Joindre à ce formulaire :

- un plan masse des ouvrages d'assainissement eaux usées et pluviales
- une note de calcul justifiant l'autocurage
- les notes de calcul justifiant des volumes de rétention
- les coupes et caractéristiques techniques des systèmes de gestion des eaux pluviales
- l'étude géotechnique relative à la capacité d'infiltration du sous-sol
- autre :

Contrôle de conformité

Un contrôle de conformité des travaux devra être effectué par la société Véolia Eau pour chaque raccordement sur le réseau public. Le contrôle est à la charge du demandeur.

Le rendez-vous de contrôle est à programmer avec la société Véolia Eau au minimum deux jours ouvrés avant la date de démarrage des travaux.

Le document fourni à l'issue du contrôle devra impérativement être joint au dossier des ouvrages exécutés en cas de demande de rétrocession. En cas d'absence, la Collectivité se réserve le droit de réaliser tout contrôle (inspection vidéo, essai pression...) jugé nécessaire, aux frais de l'aménageur.

Date :

Signature et Cachet



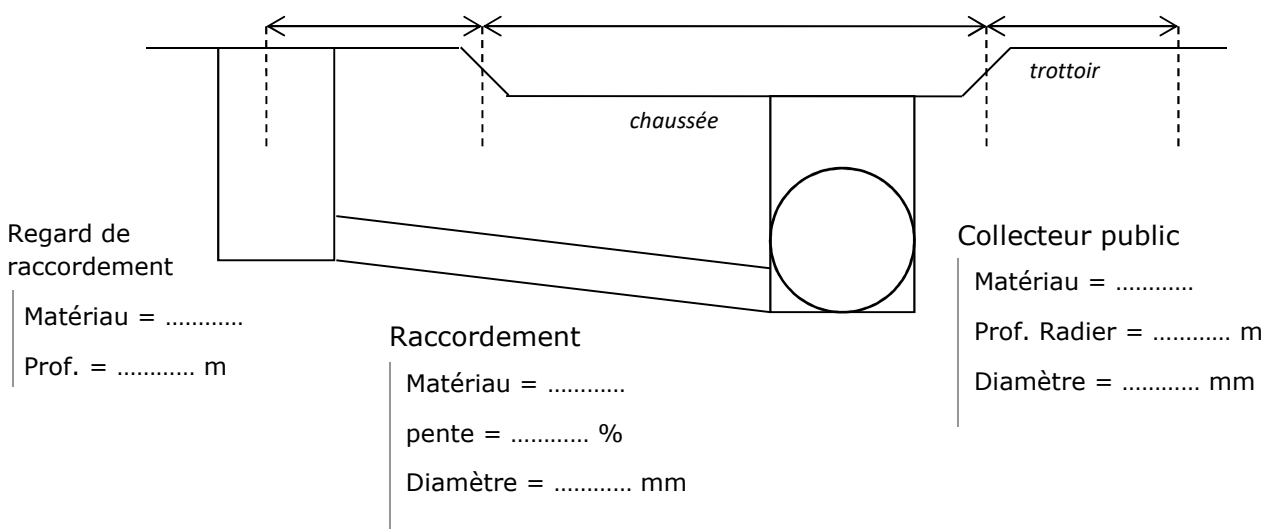
RACCORDEMENT RESEAU NEUF SUR RESEAU PUBLIC

Faire une fiche par raccordement

Collecteur public : unitaire séparatif eaux usées séparatif eaux pluviales

distance jusqu'au collecteur

d1 = m + d2 = m + d3 = m



BRANCHEMENT INDIVIDUEL SUR RESEAU PUBLIC

Faire une fiche par branchement

Localisation du branchement

rue : parcelle / lot :

Collecteur public : unitaire séparatif eaux usées séparatif eaux pluviales

distance jusqu'au collecteur

d1 = m + d2 = m + d3 = m

